



Communiqué de presse, Toulouse, le 22 avril 2025

Régulation en faveur de l'innovation : L'Université Toulouse Capitole forme les professionnels de demain face aux défis de l'IA

Au cœur de multiples transformations actuelles, l'intelligence artificielle remet en cause de nombreux fonctionnements de notre société. Son essor fulgurant soulève des interrogations majeures, notamment en matière d'éthique et de droit, au-delà des considérations écologiques. Comment évoluer sereinement dans ce nouveau paysage juridique ? L'Université Toulouse Capitole vous accompagne dans cette transformation des usages, grâce à son nouveau diplôme universitaire « Conformité IA », qui fera sa rentrée le 5 mai.

Dans le domaine de l'IA, l'Europe occupe aujourd'hui une place primordiale sur la scène internationale, en imposant les premières règles contraignantes pour une utilisation de l'intelligence artificielle respectueuse des droits et libertés fondamentaux. Ce nouveau cadre juridique demande une adaptation de nos pratiques professionnelles, afin d'assurer leur pérennité.

Une formation innovante au plus près des enjeux numériques actuels

L'objectif du [diplôme universitaire \(DU\) « Conformité IA »](#), créé en partenariat avec l'Institut d'intelligence artificielle et naturelle de Toulouse (ANITI), est de permettre à tous les professionnels intéressés par l'intelligence artificielle d'appréhender les risques juridiques liés à l'utilisation de l'IA afin de pouvoir juger de l'opportunité d'y recourir.

Cette formation met l'accent sur les obligations qui s'imposent à ceux qui souhaitent développer ou utiliser cet outil et sur les leviers pour limiter au mieux les risques juridiques. A l'heure où l'IA s'immisce régulièrement dans le cadre professionnel, il est en effet primordial pour les organismes de connaître et maîtriser les lois et les réglementations applicables en matière de responsabilité civile et pénale liées à son utilisation.

Pour cette raison, l'Université Toulouse Capitole propose **une formation à la fois complète et compacte, réalisable entièrement en distanciel**. Ce diplôme universitaire apportera des compétences opérationnelles sur des thématiques variées, parmi lesquelles : l'IA et la santé, l'IA et l'emploi, l'IA et les ressources humaines, ou encore, l'IA et les techniques contractuelles.

Des experts scientifiques et professionnels reconnus pour vous accompagner

Afin d'assurer une formation de qualité, l'Université Toulouse Capitole a composé une équipe pédagogique constituée de scientifiques et de professionnels reconnus, qui assureront 72h d'enseignement (dont 2h d'examens). Ces experts et expertes, issus des laboratoires de recherche de l'UT Capitole et de partenaires tels qu'Airbus, apporteront des compétences opérationnelles dans quatre grandes thématiques :

- Comprendre l'intelligence artificielle et ses enjeux
- Mettre en conformité un système d'IA
- Se prémunir contre l'engagement de sa responsabilité
- Maîtriser les règles applicables à certains secteurs économiques

En tant que responsable pédagogique du DU, Jessica Eynard, enseignante-chercheuse à l'UT Capitole en droit privé et titulaire d'une chaire en droit de l'intelligence artificielle au sein de l'institut ANITI, est particulièrement enthousiaste à l'idée d'inaugurer cette nouvelle formation diplômante :

« Cette formation entend répondre à des problématiques de terrain. Elle doit permettre aux apprenants d'identifier les risques juridiques liés à leur utilisation de l'IA et de naviguer dans un environnement juridique complexe, en pleine évolution »

Informations pratiques

Ce diplôme universitaire est **accessible exclusivement aux professionnels**. Les inscriptions restent ouvertes jusqu'au **4 mai, au tarif de 6 000€** (+ droits d'inscription universitaire en vigueur).

Afin d'accroître l'attractivité de cette formation auprès des publics professionnels, **l'intégralité des cours sera dispensée « à distance »**. Le volume horaire a été conçu pour permettre une flexibilité maximale, avec 54 heures de cours asynchrones, accessibles à tout moment, et 16 heures de sessions synchrones, organisées sur des créneaux compatibles avec les rythmes professionnels.

Contacts presse :

Simon Leveque - Université Toulouse Capitole - simon.leveque@ut-capitole.fr / 06 21 27 81 88

Julie Sansoulet - Université Toulouse Capitole - julie.sansoulet@ut-capitole.fr / 06 58 44 97 46

Jessica Eynard - Université Toulouse Capitole - jessica.eynard@ut-capitole.fr